

Enfin, mon ministre des Finances conclura le plus tôt possible des traités sur la double imposition avec les gouvernements des Antilles du Commonwealth qui n'en ont pas déjà un avec le Canada.

Ces mesures sont très diverses, et je trouve que c'est très bien ainsi. CARIBCAN n'est pas seulement un accord d'exemption de droits de douane. CARIBCAN vise à renforcer les liens de toutes sortes qui unissent le Canada et les Antilles du Commonwealth.

Permettez-moi de vous entretenir un moment de nos efforts dans le domaine de la sécurité. Les programmes que nous avons mis sur pied à cet égard jouent un rôle essentiel et ils nous unissent dans notre quête de liberté et de démocratie.

Dans ce contexte, je dois mentionner la formation de la garde côtière, activité qui revêt une importance particulière pour les États insulaires ou côtiers. Au cours des cinq dernières années, 446 hommes et femmes des Antilles du Commonwealth ont reçu une formation à Cornwall, en Ontario, et à Sydney, en Nouvelle-Écosse, ainsi que dans certaines localités des Antilles. Ce programme de formation se poursuivra.

Ces mesures indiquent l'intérêt réel et constant que le Canada voue à la vitalité et au bien-être des Antilles du Commonwealth. Il importe de continuer d'avoir des rencontres fréquentes et informelles, comme celle d'aujourd'hui, pour discuter des moyens d'améliorer nos relations et d'accroître la prospérité de nos peuples.

Mais auparavant, je vous invite à lever vos verres et à porter avec moi un toast au resserrement des relations particulières que nous entretenons.